

POUR LIMITER LA PROPAGATION DU FRELON ASIATIQUE ET SES IMPACTS SUR LES ABEILLES, LA BIODIVERSITE ET L'HUMAIN

Le frelon asiatique (Vespa velutina) est un insecte invasif originaire d'Asie. Il a été signalé en France en 2004, dans le département du Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce s'est parfaitement habituée à notre climat et est arrivée pour la première fois en Bourgogne-Franche-Comté en 2008 à Pouilly-en-Auxois (21).

Comment le reconnaître ?



Ne pas confondre avec le frelon commun !

- * 1,7 à 3 cm
- * De couleur foncée – **thorax** noir – **tête** noire et **face** orangé – **bout des pattes** jaune – **abdomen** noir avec une large bande jaune orangée
- * Vol rapide et agile
- * **Nid avec entrée latérale**

- * 2,5 à 3,5 cm
- * De couleur foncée – **thorax** brun/roux – **tête** brune et **face** jaune – **bout des pattes** brun – **abdomen** jaune rayé de noir
- * Vol lourd
- * Nid avec **entrée située à l'extrémité inférieure**

Les impacts du frelon asiatique



Pour l'environnement

Le frelon asiatique est un prédateur d'insectes. Parmi ses proies, il s'attaque notamment aux abeilles. C'est un vrai fléau pour l'apiculture.

En effet ces prélèvements et le stress engendré peuvent entraîner la disparition de colonies dans un rucher.



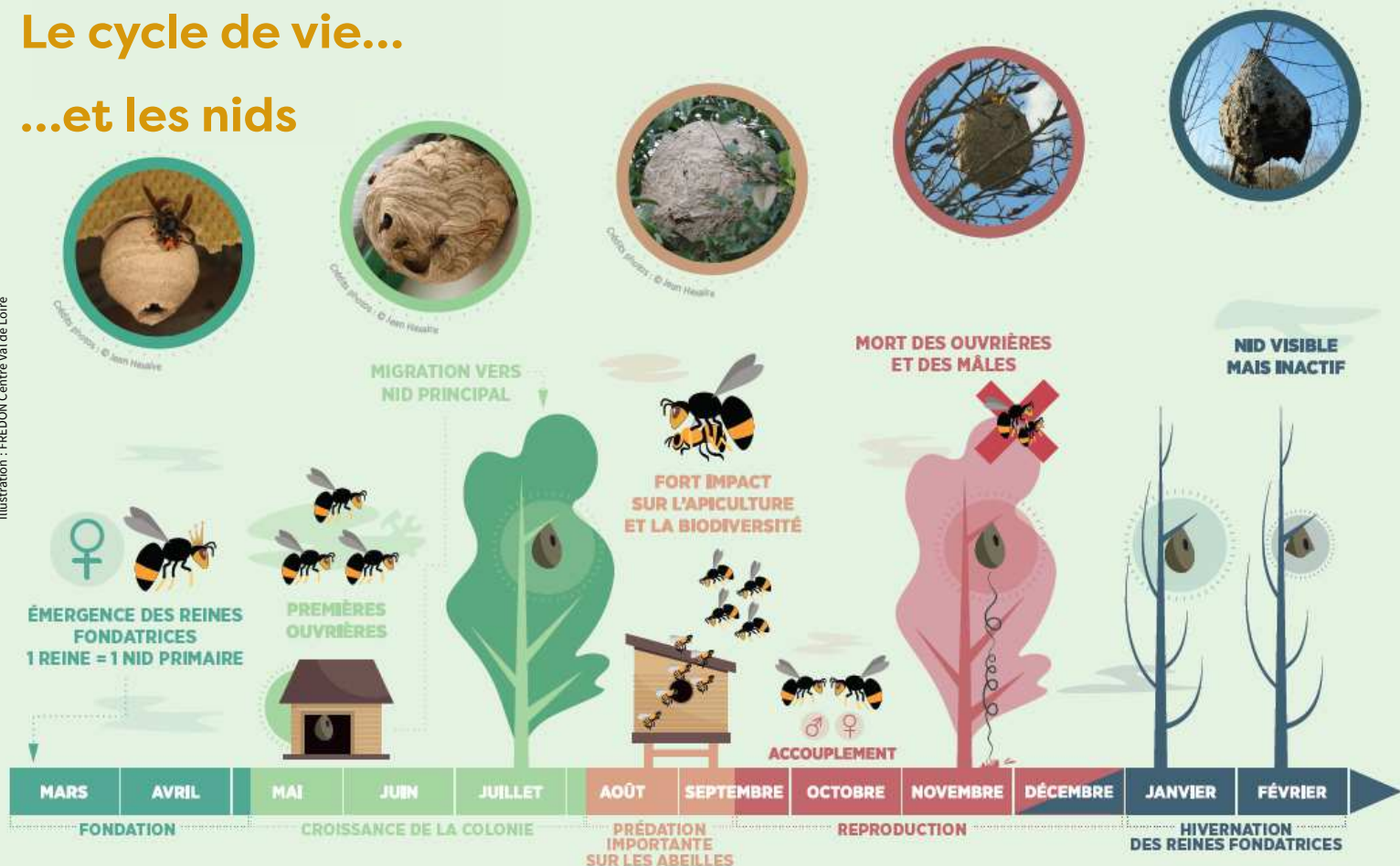
Pour l'Homme

Seul, il est peu agressif envers l'homme, mais il faut être vigilant à proximité d'un nid (moins de 10 cm) car les frelons peuvent attaquer en grand nombre. Comme tout hyménoptère (guêpes, frelons, abeilles, ...), la pique est douloureuse et **peut entraîner une réaction allergique**. Dans le cas d'une réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.

Le cycle de vie...

...et les nids

Illustration : FREDON Centre Val de Loire



Il est inutile de détruire un nid à partir du mois de décembre à février !

Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid occupé ?



Réalisez le signalement sur le site lefrelon.com. Cliquez sur l'adresse du site ou flashez le QR Code ci-contre



Envoyez un mail signalement@fredonbfc.fr, en indiquant le maximum d'information (contexte, géolocalisation, photos, ...)



Informez la **mairie**

ATTENTION, il est dangereux de détruire un nid de frelon soi-même ! Pour la destruction des nids habités, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée.

CONTACT

FREDON BFC
03 81 47 79 20
signalement@fredonbfc.fr
www.fredon.fr/bfc



Ce document a pu être réalisé grâce au soutien financier de la DREAL de Bourgogne Franche-Comté

